

Mme Matthews: Je ne pense pas qu'on ait essayé de faire ce calcul. Mais les membres des organisations qui ont exprimé leurs opinions sont d'avis qu'on ne fait pas les efforts voulus pour retracer les pères qui abandonnent leurs familles.

Le président: Environ 300,000 femmes sont classées comme chefs de familles et elles doivent faire vivre de 500,000 à 600,000 enfants. Ceci constitue un problème urgent et qui nous préoccupe au plus haut point. Dans votre mémoire, vous dites que nous devrions assurer à ces femmes une existence aussi normale que possible. Je crois exprimer l'opinion générale des membres du Comité en disant qu'il s'agit surtout d'une question de ressources. En deuxième lieu, vient la question de leur permettre de gagner leur vie si elles le veulent et en sont capables. Pour cela, nous aurions besoin de pouponnières et de garderies.

A ce sujet, je me ferai l'avocat du diable et l'évêque voudra bien me pardonner. Depuis 1966, le Plan d'assistance adopté par le gouvernement fédéral permet l'établissement de garderies dans toutes les régions du Canada et prévoit une contribution de 50 p. 100 du coût de ces institutions. Vous êtes bien organisées et vous formez un groupe compétent et respecté. Je constate que Terre-Neuve n'est pas comprise dans l'application de ce Plan, mais vous n'y avez sans doute pas encore l'organisation voulue. Toutefois, cela ne fait aucune différence, car cette province sera aussi incluse. Vous représentez ici les citoyens de toutes les parties du pays. Nous ne sommes pas différents des autres, mais nous sommes ici à cause d'une direction et d'une orientation différentes. Vous nous demandez de faire certaines choses. Pourquoi ne vous êtes-vous pas d'abord adressées aux autorités locales, aux échevins et aux gouvernants des provinces? Pourquoi ne leur avez-vous pas fait voir la nécessité de ces garderies qui permettent aux femmes d'occuper un emploi? Ces établissements ne coûtent pas si cher, surtout dans les villes d'importance moyenne. Il est plus difficile d'obtenir des résultats dans les grandes villes, mais dans les villes de 50,000 à 70,000 habitants, où vous connaissez personnellement les échevins, pourquoi n'avez-vous pas obtenu de résultats, de sorte que vous vous n'auriez pas à venir nous demander la solution de ce problème vital? Vous n'êtes pas responsables de la carence des revenus, cette question est de notre compétence, mais c'est dans cette direction que vous devriez diriger constamment vos efforts. Vous êtes deux ans en retard. Pour quelle raison?

Mme Matthews: Comme vous l'avez dit, vous êtes l'avocat du diable. Je ne puis vous dire la raison, mais les efforts de notre orga-

nisation bénévole ont été dirigés vers divers secteurs, en particulier celui de l'établissement de garderies. J'admets que nous pourrions peut-être faire davantage, mais j'aimerais que Son Excellence vous dise ce qui s'est produit dans sa propre ville quant aux garderies. Cette question se rattache à celle d'un projet que notre organisation avait formé il y a deux ans dans l'Ontario, en vue de l'organisation de cours de langue anglaise à l'intention des femmes immigrées, par les ministères du Secrétariat et de la Citoyenneté du gouvernement provincial. Nous avons fourni tout le reste, les professeurs, les garderies ou un service de gardiennes d'enfants à la maison. C'est le rôle que nous pouvons remplir, mais il nous serait peut-être possible de faire davantage à l'échelon politique.

Le président: Votre force provient du fait que vous n'êtes pas seulement un groupe local, mais que vous représentez toutes les parties du pays. C'est pour cela que nous attendons plus de votre organisation.

Mme Matthews: Sénateur Croll, nous permettez-vous de dire aux membres de la Ligue des Femmes catholiques que vous nous avez conseillé d'accorder une plus grande place à la politique dans ce secteur particulier?

Le président: Oh, oui, agissez vigoureusement. Nous avons nos propres problèmes. Les membres du Comité se dévouent à leur tâche. Nous nous adressons aux ministères intéressés et nous leur demandons pourquoi ils n'ont pas fait telle ou telle chose. Ils nous ont présenté de beaux mémoires bien rédigés. Par exemple, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous a dit, à la page 7 de son mémoire:

Il reste beaucoup à faire pour établir les services de bien-être social en vue de l'élimination future de la pauvreté, de l'amélioration des conditions présentes et du soulagement des pauvres. Des services de conseillers, des maisons d'adoption, des cliniques, des garderies pour les enfants et les adultes, la distribution de repas, l'aide domestique...

La loi permet de faire toutes ces choses. Nous fournissons l'argent, mais quelqu'un ne bouge pas. C'est une question difficile. Nous pouvons bien parler, mais le résultat serait différent si votre organisation le disait et le répétait dans toutes les parties du pays où vous êtes représentées.

Le révérend Père Mahoney: La difficulté qui se présente dans le cas d'une organisation comme celle de la Ligue des Femmes catholiques, c'est que les divers groupes locaux ont leurs propres problèmes dont ils doivent s'occuper. Depuis des années, les femmes ont